

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 26

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
*Adjoints* : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**OPERATION DE MIXITE  
SOCIALE**

**PROGRAMME  
D'AMENAGEMENT  
D'ENSEMBLE  
DE LA MIOLANE**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

*Etaient représentés* :

**PARTENARIAT ENTRE LA  
COMMUNE ET LE BAILLEUR  
SOCIAL VAR HABITAT**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20141217-DEL20141226-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2014  
Date de réception préfecture : 19/12/2014

Afin de répondre aux besoins des saint-cyriens, la Commune a identifié le développement d'opérations d'habitat mixte sur le site de la Miolane.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, par délibération n°2014-04-16 du 29 avril 2014, a approuvé les promesses de bail à intervenir avec l'Etablissement Public Foncier PACA et le bailleur social VAR HABITAT.

L'Etablissement Public Foncier PACA a acquis un terrain cadastré DI 231, 232, 234 et 235 situé à la Miolane, d'une superficie de 1,8 hectare.

La Commune a souhaité associer à ce projet, l'Office Public de l'Habitat et bailleur social VAR HABITAT en vue de développer un programme qui comprend non seulement des logements locatifs sociaux, mais également des logements en accession dont les prix seront encadrés.

S'agissant de la réalisation du programme de logements locatifs sociaux, Var Habitat engagera des fonds propres et la Commune s'est engagée de son côté, à apporter son concours au profit de l'opération de logements locatifs sociaux au moyen d'une subvention et à accorder sa garantie d'emprunt au bailleur social, permettant à la Commune de bénéficier ainsi d'un maximum de logements réservés.

L'avancement des études et procédures de marché a permis de finaliser le financement prévisionnel du programme de logements locatifs sociaux.

Il est proposé au Conseil municipal de contribuer, au moyen d'une subvention d'investissement, à l'opération de mixité sociale de la Miolane à hauteur de 300 000 €/an au titre des années 2014, 2015 et 2016.

Il est précisé que ces dépenses sont déductibles du prélèvement prévu à l'article L. 302-5 du code de la construction et de l'habitation.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- 1) Approuver l'exposé qui précède,
- 2) Approuver la convention correspondante à intervenir avec Var Habitat et autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, par :

26 Voix POUR

7 ABSTENTIONS

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE)

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Michèle NEGREL-SALLES,)

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER))

Adopte l'exposé qui précède,

Approuve la convention correspondante à intervenir avec Var Habitat et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY